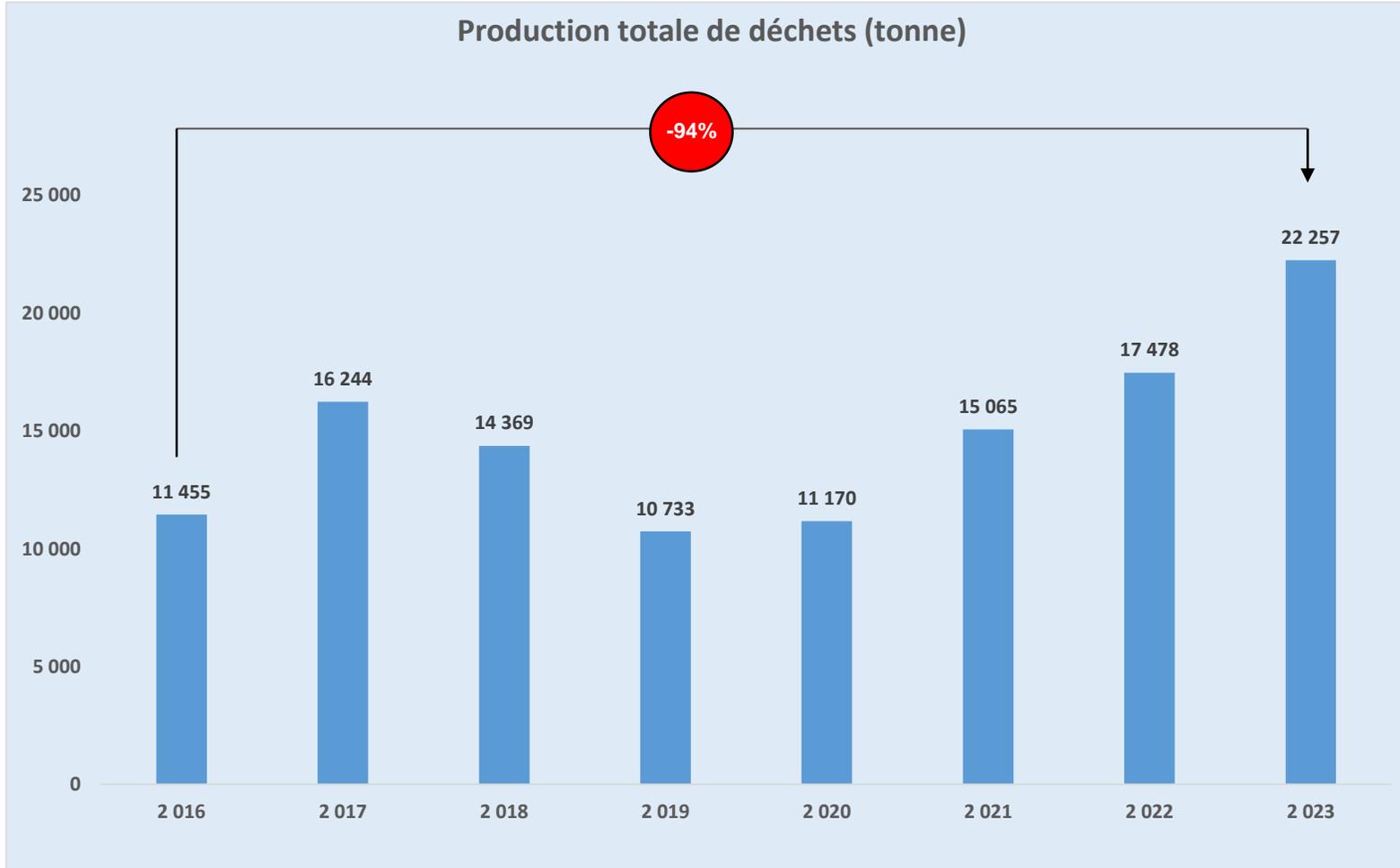




HISTORIQUE DE PRODUCTION DES DÉCHETS



Entre 2018 et 2021, il y a eu une interruption des transferts de déchets ultimes du fait que le Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) était saturé.

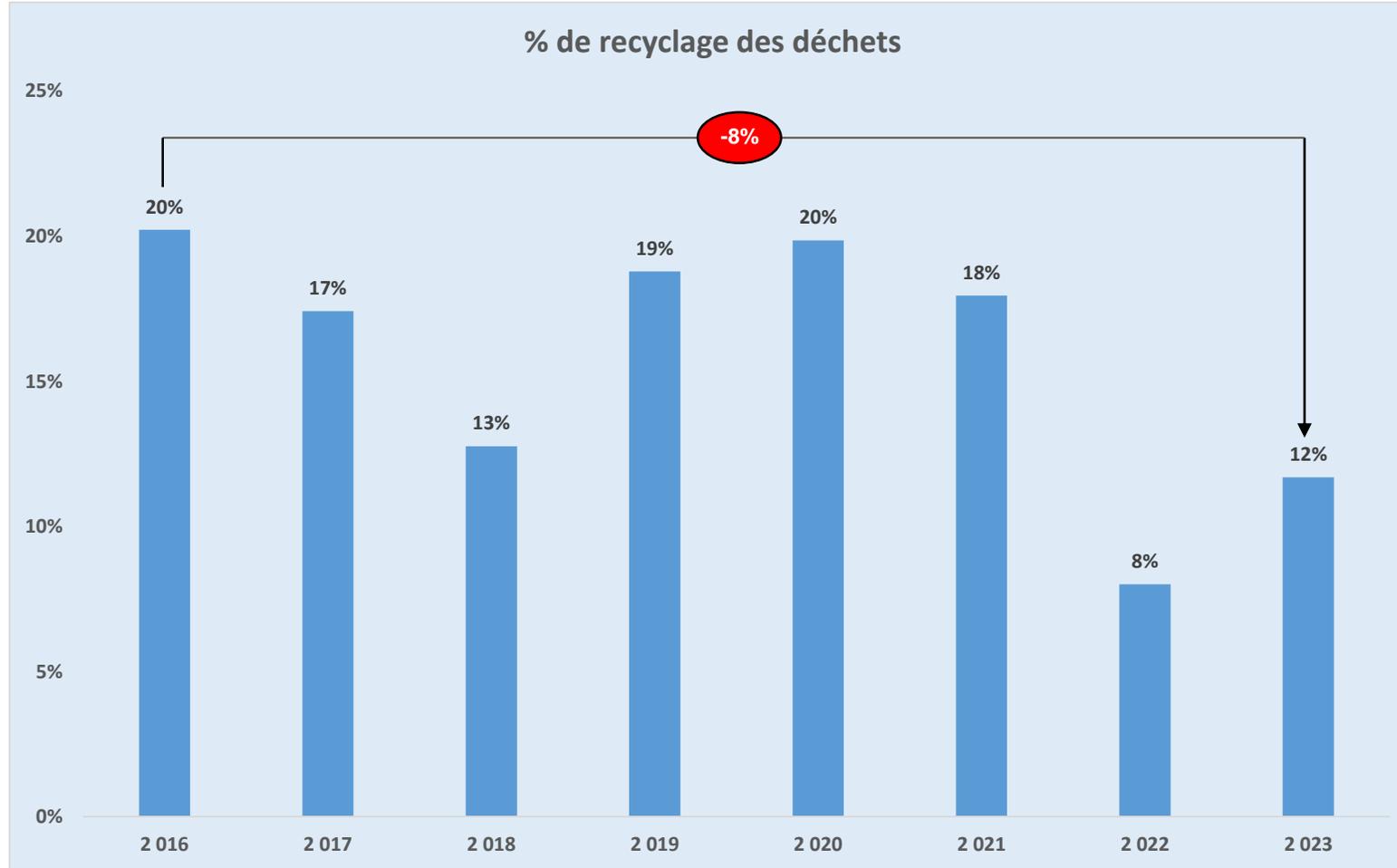
Avec la nouvelle alvéole, les transferts ont pu être repris à partir de 2022.

Il faut aussi ajouter que la dégradation de la couverture et l'augmentation de la surface au CSDU (Passage de 4 à 6 casiers entre 2016 et 2021) contribuent à un accroissement significatif du Lixiviat généré.





HISTORIQUE DE RECYCLAGE DES DÉCHETS



La réduction des déchets recyclés est due à l'accroissement de la proportion de déchets dangereux (Lixiviat et Mélange d'alumine souillée, charbonnaille, fines de carbone souillées) qui ne sont pas recyclés.

Entre 2022 et 2023, les opérations ont été pénalisées par des crises de charbonnaille qui ont contribué à générer des déchets non recyclables. En cause de nombreux facteurs dont l'origine se trouve dans le secteur Electrodes.

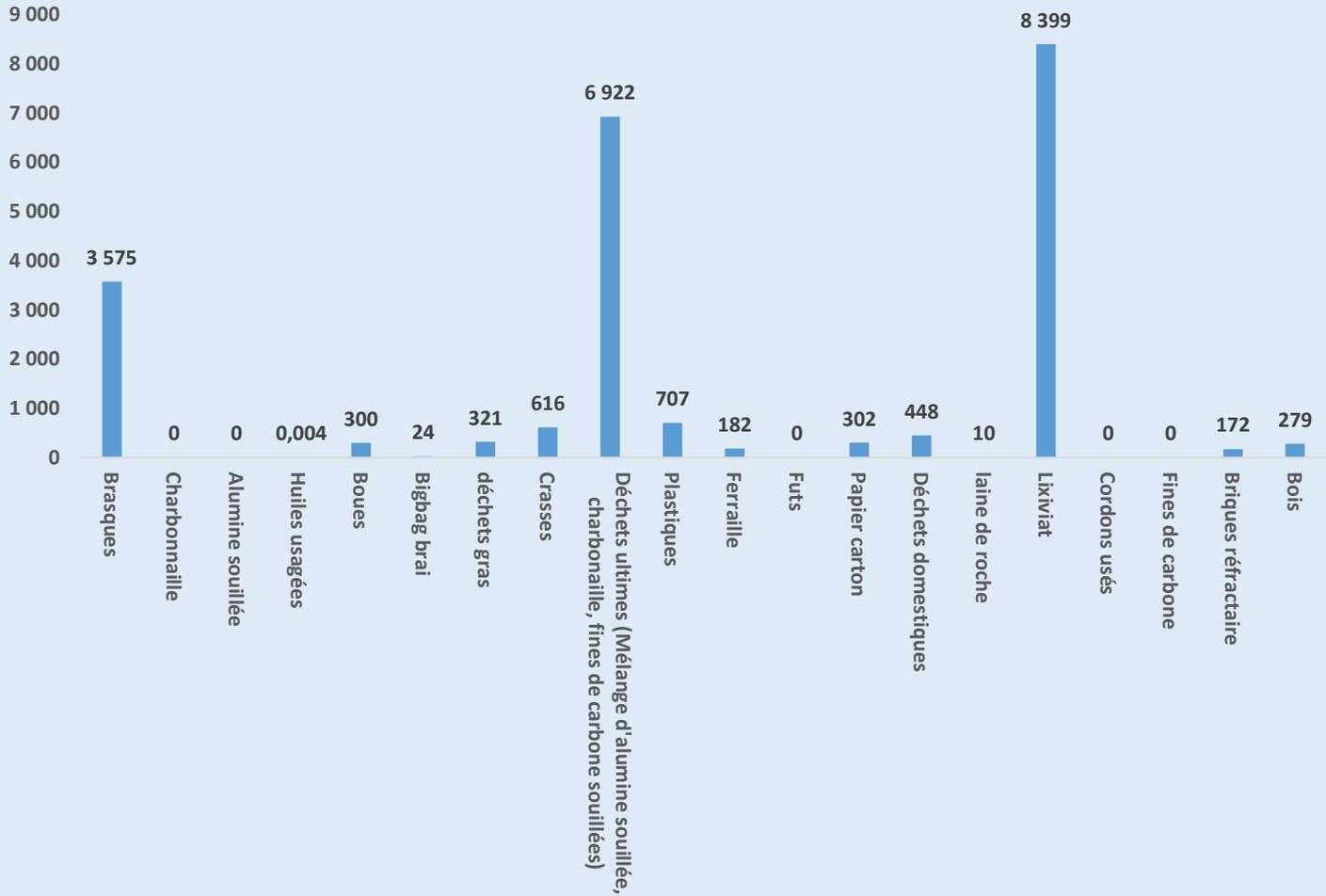




RÉPARTITION DES DÉCHETS PAR TYPE EN 2023



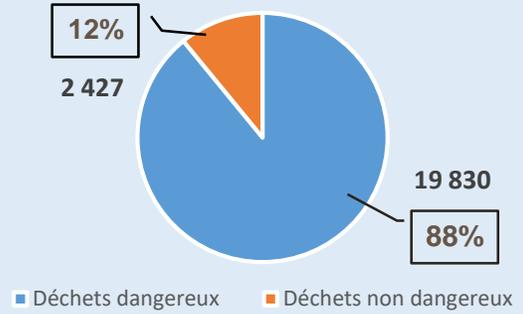
Répartition des déchets par type en 2023 (tonne)



Les brasques, les mélanges (alumine souillée, charbonnaille, fines de carbone souillées) et le Lixiviat représentent 85% de la totalité des déchets générés.

Dans la stratégie qui suit, les brasques seront recyclées tandis que les Lixiviat et mélanges (alumine, charbonnaille et fines carbonées) seront significativement réduites.

Recyclage des déchets en 2023 (tonne)

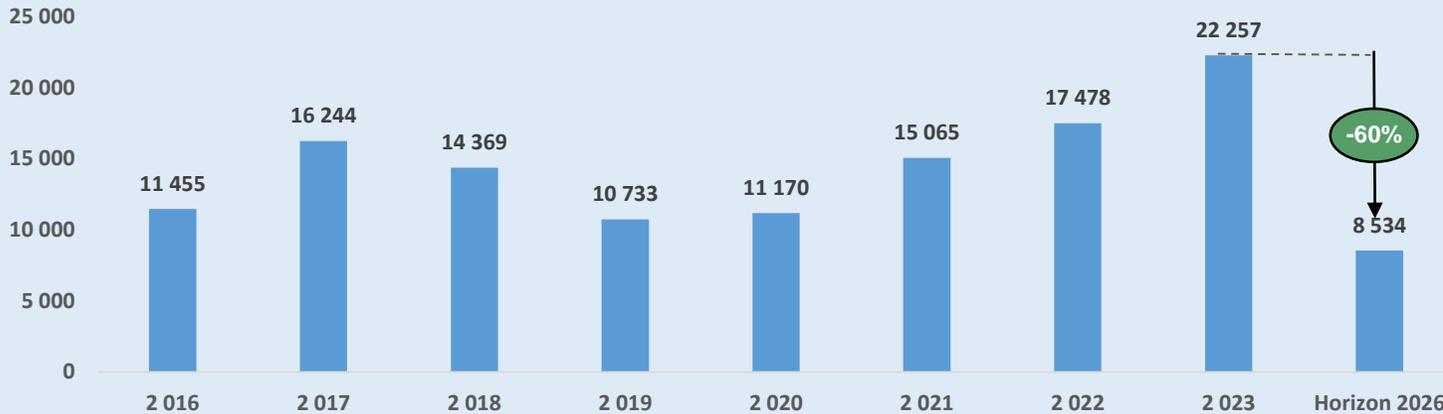




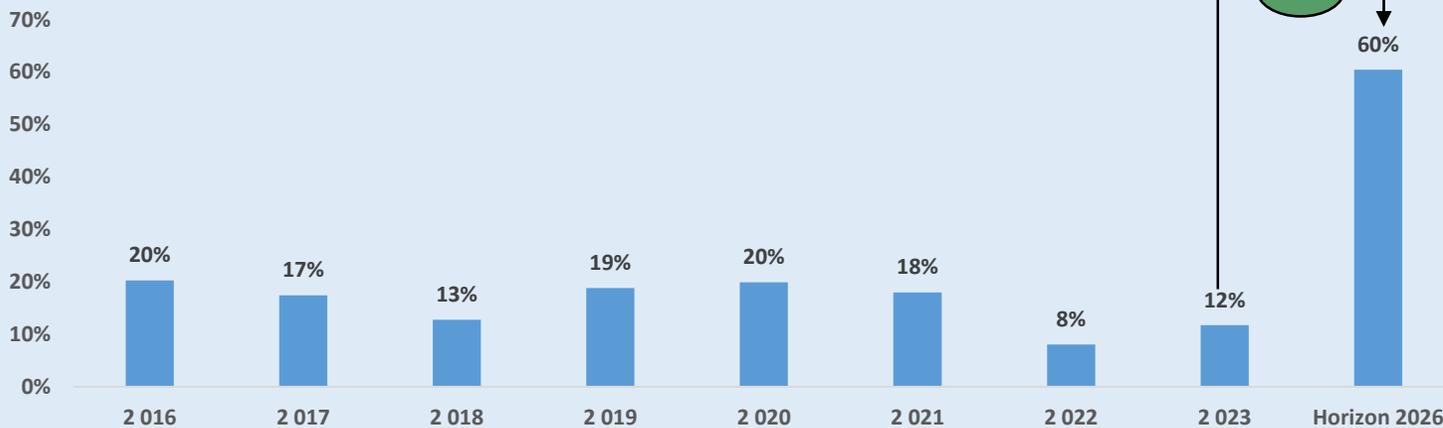
OBJECTIFS DE BAISSÉ DE PRODUCTION, DE RECYCLAGE ET VALORISATION DE DÉCHETS 2024-2026



Production totale de déchets à horizon 2026 (tonne)



% de recyclage des déchets à horizon 2026



A horizon 2026, nous ambitionnons de baisser le 60% la quantité des déchets générés et passer à 60% des déchets recyclés/valorisés. Les principales initiatives seront :

- 1- Recyclage des brasques générées grâce à un projet de rupture
- 2- Suppression de crise de charbonnaille (achat des anodes, stabilisation ELD)
- 3- Vente de crasses
- 4- Mise en place de l'atelier de traitement des crasses (50% de baisse)
- 5- Gestion du périmètre arrière ELY pour éviter les mélanges (kaizen)(80% de baisse)
- 6- Partenariat pour valorisation des plastiques (100% de recyclage)
- 7- Partenariat pour valorisation des déchets domestiques en engrais (100% de recyclage)
- 8- Installation de la nouvelle bache
- 9- Valorisation des brasques enfouies (80% de baisse)
- 10- Valorisation des briques réfractaires usagées en granulats pour des travaux de fondations (100% de valorisation)
- 11- Optimisation des emballages bois en privilégiant les traverses aux palettes (Ex. Achat des anodes)
- 12- Partenariat pour la valorisation du bois

